

Guide de connexion à l'Espace Partenaires. (le 04/03/2008)

Introduction

L'Espace Partenaires est un espace de travail collaboratif gratuit proposant des outils d'échange d'information accessibles au travers de collectivités de travail étanches et se reposant sur un réseau informatique sécurisé.

Comment rejoindre l'Espace Partenaires

Adhérer à l'Espace Partenaires demande trois conditions :

- Adhérer à la politique de sécurité de l'Espace Partenaires
- Se connecter au réseau ENX
- Disposer de certificats reconnus par l'EP pour ses utilisateurs.

Adhésion à la PSI de l'Espace Partenaires

Cette adhésion doit se matérialiser par l'engagement du partenaire à respecter le document de politique de sécurité interne du système Espace Partenaires. Ce document fixe quelques règles à respecter pour un usage permettant l'utilisation du système pour tous les partenaires ayant rejoints l'EP, dans de bonnes conditions de sécurité

Se connecter à l'ENX

L'ENX est l'infrastructure de réseau qui a été choisie pour l'Espace Partenaires. Il s'agit d'un réseau sécurisé chiffrant tous les échanges de données selon le protocole IPSec. Il est disponible sous la forme d'une solution clé en main et « sur étagère » auprès de plusieurs opérateurs de télécommunication.

Pour se connecter à l'ENX , il vous faut acquérir un point d'accès ENX auprès d'un opérateur certifié, après avoir pris un numéro d'enregistrement ENX sur le site www.enxo.com.

Disposer de certificats pour ses utilisateurs

L'accès à l'Espace Partenaires nécessite l'authentification forte de ses utilisateurs à l'aide de certificats sur média externes. Pour se faire, deux possibilités existent :

- Soit vous utilisez déjà une autorité de certification pour vos besoins internes et il est envisageable de la faire reconnaître par l'Espace Partenaires.
- Soit ce n'est pas le cas. Vous devez alors acquérir des certificats auprès d'autorités de certifications vendant leurs services (ex Certinomis)

Que faire ensuite ?

Avec la mise en place de la dernière version de l'EP, les processus qui suivent sont considérablement simplifiés et se font « en ligne ».

Connectez-vous sur le site <https://ixarm-net.dga.defense.gouv.fr> et cliquez sur « Vous souhaitez créer un partenaire ». Vous n'aurez plus ensuite, qu'à déclarer vos utilisateurs/membres sur le système. Ces derniers pourront alors pleinement exploiter les ressources des collectivités auxquelles ils s'abonneront.

Parallèlement

Vous pouvez

- contacter l'équipe d'administration de l'EP :

Sylvie Alablanche	01 42 31 97 73	sylvie.alablanche@dga.defense.gouv.fr
Sabrina Bismuth	01 42 31 97 79	sabrina.bismuth@dga.defense.gouv.fr
Christophe Delalande	01 42 31 97 63	christophe.delalande@dga.defense.gouv.fr
Franck Deveaux	01 42 31 97 89	franck.deveaux@dga.defense.gouv.fr
- appeler la hotline : 01 75 00 18 40
- suivre des formations prévues pour vous aider à utiliser pleinement le potentiel de l'Espace Partenaires dans le cadre de vos besoins d'échange